

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ONET-LE-CHATEAU

Séance du 12 avril 2023

Nombre de conseillers	
en exercice :	33
Présents :	25
Absent :	1
Procurations :	7
Votants :	32

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le douze avril deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le quatre avril deux mille vingt-trois par Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Marie-Noëlle TAUZIN, Christian MAZUC, Catherine COUFFIN, Raymond BRALEY, Dominique BEC, Didier PIERRE, Sabine MIRAL, Gulistan DINCEL, Jean-Louis COSTE, Christine LATAPIE, Michel SOULIE, Valérie ABADIE-ROQUES, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Jacky MAILLE, Franck TOURNERET, Christian GIRAUD, Stanislas LIPINSKI, Jean-Luc PAULAT, Benjamin GOURDON, Jean-Marc LACOMBE, Elisabeth GUIANCE, Liliane MONTJAUX, Amar GUENDOUZI, Isabelle COURTIAL

Absents ayant donné pouvoir : Jean-Philippe ABINAL (parti à 19h32 pouvoir à Jean-Philippe KEROSLIAN), Fabienne VERNHES (pouvoir à Marie-Noëlle TAUZIN), Hakim GACEM (pouvoir à Catherine COUFFIN), Virginie SEXTO (pouvoir à Christian MAZUC), Rachida EL HAOUARI (pouvoir à Christine LATAPIE), Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA (pouvoir à Franck TOURNERET), Mathieu GINESTET (pouvoir à Elisabeth GUIANCE)

Absent excusé : Amar GUENDOUZI

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle TAUZIN

FIN/37-2023

Affectation du résultat de l'exercice 2022 Budget annexe du Théâtre la Baleine

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice,

Vu le compte administratif 2022 du budget annexe La Baleine approuvé par délibération N°FIN/32-2023

Vu l'avis majoritairement favorable après examen des commissions en date du 3 avril 2023 (pour : 19 ; contre : 0 ; abstentions : 4).

CONSIDERANT que statuant sur l'affectation du résultat du budget annexe Théâtre La Baleine, le Conseil Municipal :

- constate, à la clôture de l'exercice 2022, les éléments suivants :

FONCTIONNEMENT	Excédent reporté	376,86
	Résultat antérieur reporté	376,86
	Recettes	687 475,15
	Dépenses	690 417,86
	Résultat de l'exercice	-2 942,71
	Déficit de fonctionnement cumulé	-2 565,85

INVESTISSEMENT	Excédent reporté	186 587,67
	Déficit reporté	0,00
	Résultat antérieur reporté	186 587,67
	Recettes	35 060,78
	Dépenses	6 918,65
	Solde d'investissement de l'exercice	28 142,13
	Excédent d'investissement cumulé	214 729,80
	Restes-à-réaliser en recettes	
	Restes-à-réaliser en dépenses	19 897,68
	Besoin de financement RAR	-19 897,68
	Solde excédentaire section d'investissement	194 832,12

- décide d'affecter les résultats de la manière suivante :

1 - Constate le solde d'exécution de la section d'investissement :

EXCEDENT DE FINANCEMENT CUMULE (compte R/001)

214 729,80

2 - Affecte le surplus en section de fonctionnement

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (compte D/002)

-2 565,85

ENTENDU que ces écritures d'affectation des résultats feront l'objet d'une inscription budgétaire lors de la première décision modificative du présent exercice.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité des voix (27 pour ; 0 contre ; 5 abstentions : Jean-Marc LACOMBE, Elisabeth GUIANCE, Mathieu GINESTET, Liliane MONTJAUX, Isabelle COURTIAL) :

- approuve l'affectation du résultat du budget annexe du Théâtre La Baleine 2022 telle qu'exposée ci-dessus.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Philippe KEROSLIAN

La Secrétaire de séance,

Marie-Noëlle TAUZIN

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : **14 AVR. 2023**

Et de la publication le : **17 AVR. 2023**